



Compte-rendu du Conseil Municipal du 17 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 17 avril à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de BOISSET-lès-MONTROND, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Claudine COURT, Maire.

Date de la convocation : 12 avril 2019

Présents : Mesdames Claudine COURT, Ginette KANOU, Thérèse RICHARD, Gisèle MELONI, Rose-Marie BREUILLAUD, Stéphanie GARNIER, Nadège OLLIER,
Messieurs Michel GIRAUD, René HRYNIOW, Bernard JARDY, Guy BEAU (arrivé 21h45).

Absents excusés : Emmanuel DIDIER pouvoir à Claudine COURT.

Secrétaire : Rose-Marie BREUILLAUD.

1 – Approbation du compte rendu du conseil précédent

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du conseil municipal du 21 mars 2019.

2 – Taxe de séjour

Madame le Maire informe le conseil municipal que Loire Forez Agglomération a mis en place une taxe de séjour au niveau de l'agglomération. Celle-ci a été votée par le conseil communautaire en septembre 2018 et elle est gérée par l'office de tourisme. Les hébergeurs la collectent et la reverse directement à l'O.T.

3 – Poste agent technique

Madame le Maire rappelle au conseil que Marc BRUYAS avait été engagé sur un poste de remplacement de l'agent titulaire en février 2017 et ce jusqu'au retour de celui-ci. Christophe CELLIER ayant été muté à Savigneux en février dernier, il ne fait plus partie du personnel communal. Madame le Maire propose de refaire un contrat à Marc BRUYAS en tant que remplaçant de l'agent en congé de longue durée. Le Conseil approuve à l'unanimité cette proposition.

4 – Participation au financement de l'association les CHAMBONS

L'association LES CHAMBONS participe à la vie communale par le centre de loisirs et s'occupe du temps périscolaire et du temps méridien. Les communes de L'Hôpital Le Grand, Unias et Boisset Les Montrond participent au coût de fonctionnement aux moyens de subventions.

Un marché public est en cours d'élaboration par les trois communes avec prise d'effet au 1^{er} septembre 2019.

Suite à la rencontre avec les membres du bureau de l'association, il a été convenu d'attribuer les subventions jusqu'au 31 août 2019 sur la base du budget 2019 établi pour le montage du dossier CEJ, soit 52 528 € annuels pour Boisset les Montrond.

Il ressort donc que la commune s'engage à verser :

1 ^{er} trimestre 2019	13 132 € à régler en avril
2 ^{ème} trimestre 2019	13 132 € à régler en juillet
du 1 ^{er} juillet au 31 août 2019	8 755 € à régler en septembre

Sous réserve que les missions des Chambons restent ce qu'elles sont à ce jour et que l'association transmette les éléments concernant les locations de salles et le calcul des charges supplétives.

Une subvention de 35 019 € est attribuée à l'Association LES CHAMBONS selon les modalités définies ci-dessus.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

5 – Programme voirie et éclairage public 2019

René HRYNIOW présente le programme voirie et éclairage 2019.

ENVELOPPE VOIRIE-ECLAIRAGE 2019		
Report 2018		1 549.98€
Enveloppe annuelle (voirie/éclairage)		31 254.85€
Fond de concours envisagé en recette LFA pour les travaux 2019		0.00€
Annuités auprès du SIEL 2019		0.00€
Programme travaux voirie 2019	Busage chemin des Guignols - validé (1)	8 242.01€
	Chemin de l'Isle- validé (2)	8 659.29€
	Parking du Lavoir – validé (3)	5 836.50€
	Busage chemin de la Dame – à valider	8 866.80€
Eclairage public	Eclairage public tranche 1	9 281.00€
	Eclairage public tranche 2	7 736.00€
Etat enveloppe voirie EP fin 2019		- 15 816.77€

Après avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité, les actions voiries 2019 notées 1,2 et 3 dans le tableau ci-dessus et la tranche 1 pour l'éclairage public.

6 - Demande subvention DSIL

Madame le Maire informe le Conseil que l'Etat met en place un accompagnement en faveur des collectivités par la Dotation de Soutien d'Investissement Local (DSIL). Elles pourront bénéficier de subventions si elles entreprennent des travaux permettant des économies d'énergie.

Madame le Maire propose d'inscrire les travaux de la salle des sports avec un programme sur 3 ans :

- 2019 : remplacement des luminaires de la grande salle par des LED.
- 2020 : télégestion
- 2021 : remplacement de la chaudière et amélioration du système de gestion de l'eau chaude.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Autorise Madame le Maire à déposer la demande de subvention DSIL et à signer tous les documents afférant à ce dossier.

7 – Panneau « commune fibrée »

Le conseil ne souhaite pas l'installation de ce panneau sur la commune.

8 - Questions diverses

- concours de pétanque des élus : il aura lieu à Sail sous Couzan le 07/09/2019. Inscription d'une triplette.
- Planning des élections européennes : le tableau est complété.
- Déplacer le banc du chemin piéton du canal.
- Problème du stationnement sur le canal à régler.

Prochain conseil le 15 mai 2019 à 20h30.

La séance est levée à 22h00